



## Définitions pour la statistique de la production, des commandes et du chiffre d'affaires de la construction (BAPAU)

### **Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires de l'unité enquêtée comprend les ventes de biens et les services fournis à des tiers pendant la période de référence. Le terme «tiers» englobe l'ensemble des entreprises ou établissements qui ne correspondent pas à l'unité enquêtée, y compris d'autres entreprises ou établissements du même groupe.

Le chiffre d'affaires comprend en outre toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) imputées aux clients, même si celles-ci sont facturées séparément. Sont à déduire la TVA, les autres taxes déductibles de façon similaire et directement liées au chiffre d'affaires, les remises, ristournes et rabais accordés aux clients ainsi que la valeur des produits retournés. Ne sont pas prises en compte les réductions de prix, remises et primes concédées ultérieurement aux clients, par exemple à la fin de l'année.

### **Chiffre d'affaires résultant des activités de construction et des services correspondants :**

Produit des activités de construction de l'unité enquêtée et des services s'y rapportant (par ex. installation).

### **Chiffre d'affaires dû à d'autres activités (hors construction) :**

Produit d'activités hors construction, par ex. commerce, administration ou location de biens immobiliers.

### **Entrées de commandes :**

Commandes reçues pendant le trimestre de référence, exprimées en montants convenus, après correction tenant compte des annulations de commande et des changements des montants. Le solde des entrées de commandes peut être négatif à cause des annulations.

### **Portefeuille de commandes :**

Commandes en portefeuille à la fin du trimestre de référence, exprimées en montants convenus, y compris les prestations fournies qui n'ont pas encore été facturées.